

CERTIFICAT D'AUTORISATION

DÉPLACEMENT

REQUÉRANT OU DEMANDEUR

Nom :			
Adresse :			
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Principal :	Autre :	
Courriel :			
Propriétaire du lieu visé :	☐ Oui	☐ Non	* Si non, une procuration du propriétaire doit être fournie avec la demande.

EMPLACEMENT DES TRAVAUX

☐ Même adresse que le requérant

Adresse :			Code postal :
Numéro de lot : (Si le terrain est vacant)			

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Exécutant des travaux :	☐ Requérant ☐ Propriétaire ☐ Entrepreneur ☐ Non applicable ☐ Autre				
Nom :					
Adresse :					
Ville et code postal :	Ville :				Code postal :
Téléphone :	Principal :				Autre :
N° licence R.B.Q :			* Vérifiez si votre entrepreneur détient la bonne sous-catégorie de licence valide.		
N° entreprise N.E.Q :			* Vérifier si votre entrepreneur est inscrit au registre des entreprises.		

DURÉE ET VALEUR ESTIMÉE DES TRAVAUX

Début des travaux :	Date :	Heure :
Fin des travaux :	Date :	Heure :
Valeur des travaux :	\$	* Le montant doit inclure le coût des matériaux et de la main d'œuvre avant les taxes.

 SUITE 

MISE EN GARDE : Il est interdit de procéder au déplacement d'un bâtiment sans l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suite au dépôt de la demande peut être nécessaire à son analyse et pour l'émission d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

Veuillez faire parvenir votre demande par courriel à urbanisme@villedeonnacona.com. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste #4.



138 avenue Pleau, Donnacona (QC) G3M 1A1
www.villededonnacona.com

DESCRIPTION ET NATURE DU DÉPLACEMENT			
Usage du bâtiment :	☐ Résidentiel	☐ Commercial	☐ Industriel
	☐ Utilité publique	☐ Récréatif	☐ Agricole
Type de bâtiment visé :	Ex : Cabanon, etc. :		☐ Détaché
			☐ Attenant
Type de déplacement :	☐ Sur le même terrain ☐ Sur un autre terrain - Numéro de lot : ATTENTION : Pour le déplacement d'un bâtiment sur un autre terrain, une demande de permis de construction doit être faite par le propriétaire de ce terrain simultanément à votre demande de certificat d'autorisation.		
Dimensions du bâtiment :	Largeur :	Longueur :	Hauteur :
Distances projetées :	Ligne avant :	Ligne latérale gauche :	D'un autre bâtiment :
	Ligne arrière :	Ligne latérale droite :	Autre (ex : piscine) :
Nouvelle fondation :	Ex : Béton coulé, pieux, etc. :		Hauteur hors sol :
Nivellement du terrain :	☐ Je m'engage à procéder au nivellement du terrain dans les 48h suivant le déplacement. ATTENTION : Toute excavation ou fondation d'un bâtiment déplacé ou transporté et comportant une cavité, un trou ou un déblai doit être comblée dans le délai prescrit au permis ou au certificat accordé. Une clôture de protection contre les chutes d'une hauteur minimale de 1,2 m doit être installée autour de la cavité ou du trou dans un délai maximal de 24h suivant le déplacement.		
Description détaillée :			

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LA DEMANDE

- ☐ **Plan d'implantation** à l'échelle, préparé à partir du certificat de localisation, indiquant la nouvelle localisation du bâtiment déplacé, la localisation et les dimensions des bâtiments existants sur le terrain ainsi que les distances entre chaque bâtiment et les lignes de terrain;
- ☐ Certificat d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre (**requis pour un bâtiment déplacé sur des fondations fixes à moins de 1 m des marges prescrites**);
- ☐ **Photographie** du bâtiment à déplacer;
- ☐ Formulaire et documents nécessaires pour l'obtention d'un permis de construction (**requis pour un bâtiment déplacé sur un autre terrain**);
- ☐ Procuration du propriétaire et/ou du propriétaire du terrain sur lequel le bâtiment sera déplacé (si requise).

Documents additionnels requis pour le déplacement d'un bâtiment principal sur un autre terrain :

- ☐ Contrat d'assurance responsabilité tous risques d'un montant minimum de 1 000 000 \$;
- ☐ Dépôt en garantie d'un montant minimal de 500 \$ afin de couvrir les dommages éventuels aux infrastructures publiques lors du transport;
- ☐ Certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre à fournir à l'intérieur d'une période de 1 an suivant la fin des travaux;

*** D'autres documents peuvent être exigés selon le cas. Un document manquant empêchera le traitement de la demande. De plus, le requérant a l'entière responsabilité de faire réaliser ses plans par un membre en règle d'un ordre professionnel compétent.**

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je déclare par la présente que les renseignements donnés dans cette demande sont complets et exacts et que, si le permis ou certificat d'autorisation m'est accordé, je me conformerai aux conditions et dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Enfin, je comprends également que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.

Signature :

Date :

MISE EN GARDE : Il est interdit de procéder au déplacement d'un bâtiment sans l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suite au dépôt de la demande peut être nécessaire à son analyse et pour l'émission d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

Veuillez faire parvenir votre demande par courriel à urbanismedev@villededonnacona.com. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste #4.



138 avenue Pleau, Donnacona (QC) G3M 1A1
www.villededonnacona.com